



le vingt un du mois de janvier de l'an mil sept
 cent quatre vingt quatre est né , et le meme jour
 fut baptisé par moy curé soussigné jean francois
 fermantel fils legitime de pierre andré (maçon
 de son stile, et de marie jacqueline dermenghem
 le parain a été jean francois vvinterbert jeune
 garçon a marier de cette paroisse , et la maraine
 a été marie catherine derminghem jeune fille
 aussi a marier de cette paroisse et tante uterine
 du baptisé qui ont signé cet avec moy le jour,
 mois et an que dessus, la maraine a signé , et le
 parain a posé sa marque ayant déclaré ne
 scavoir écrire et le maraine a signé ayant
 déclaré le scavoir de ce tous deux interpellés

marque + de jean francois

vinterbert

marie catherine dermenghem

A. f. b. Kindt curé

de vizernes